

n° 448

Le conseil Municipal décide les transferts des crédits suivants:

Transferts de crédits annulation de crédit: 1832,61 au compte ~~2149~~ programme 4 - ~~1^{er} voirie~~ ^{1^{er} voirie}

ouverture de crédit: 1832,61 au compte 9305 programme 21 1^{er} voirie à Jean.

n° 10 989 - 23/11/72

annulation de crédit: 365,86 au compte ~~2149~~ programme 4 2nd voirie

ouverture de crédit: 365,86 au compte 2141 programme 1 dépenses (obélisque)